

Coordonnées

C/o 11-100-34 Avocats Associés
Le Garage Central
19, rue des Petites Écuries
75010 Paris
+33 (0)1 53 42 63 00 (Work)
dl@davidlevy.fr

www.linkedin.com/in/david-lévy
(LinkedIn)

Principales compétences

Contentieux constitutionnel
Droit pénal
Droit européen

David Lévy

Avocat au barreau de Paris · Droit pénal général et des affaires,
Droit des professions réglementées, LBCFT · Enseignant. Président
du Comité International Legal Services du CCBE.
Paris, Île-de-France, France

Résumé

En cette période d'incertitude, m'engager avec l'ACE pour une profession innovante et entrepreneuriale ainsi que pour la défense des droits et des libertés relève de l'évidence. Je souhaite porter au CNB mon expérience internationale ainsi qu'en droit pénal et droit des professions réglementées.

Expérience

Conseil des barreaux européens

6 ans 10 mois

Président

mars 2025 - Present (1 an 8 mois)

Bruxelles, Région de Bruxelles-Capitale, Belgique

Président du Comité « Services juridiques internationaux » / « International Legal Services » du CCBE

Expert - Comité blanchiment du CCBE

janvier 2020 - Present (6 ans 10 mois)

David Lévy Avocat

Avocat au barreau de Paris

2010 - Present (16 ans)

Paris et périphérie

David Lévy est un expert des questions liées aux droits fondamentaux et aux libertés.

Qu'est-ce que cela signifie pour les individus et les entreprises ?

En tant qu'individu ou entreprise, vous devez défendre vos droits et vos libertés en toutes matières.

Par exemple, lorsqu'une loi vous est opposée, il faut pouvoir en écarter l'application parce qu'elle est inconstitutionnelle ou contraire à la Convention européenne des droits de l'homme ou au droit de l'Union européenne.

Vous devez aussi vous protéger du risque pénal ou vous défendre dans toutes situations où vous-même ou votre entreprise seriez mis en cause pénalement. Là encore, cela touche à vos droits fondamentaux et à vos libertés.

Il en va de même pour la prévention des risques liés à l'activité professionnelle et entrepreneuriale, comme par exemple le blanchiment. Cela implique de mettre en œuvre une démarche d'identification des risques et de compliance afin de les prévenir.

L'expérience de David Lévy auprès des institutions professionnelles représentant les professions réglementées lui a permis d'acquérir une forte expertise en matière de représentation de leurs intérêts et de rédaction de textes normatifs les concernant.

Il est également intervenu dans de nombreuses situations où des membres de professions réglementées ont été mis en cause, ont dû défendre leurs intérêts afin d'éviter toute sanction disciplinaire voire des mesures de radiation, d'interdiction d'exercice temporaire ou définitive.

David Lévy assiste les membres des professions réglementées pour toutes les questions tenant à leur exercice professionnel et particulièrement sur celles touchant à leur circulation et leur établissement dans et en dehors de l'Union européenne.

Paris-Dauphine

Chargé d'enseignement

septembre 2018 - Present (8 ans 2 mois)

EFB - Ecole de formation des barreaux du ressort de la Cour d'appel de Paris

Responsable du module de formation QPC

janvier 2018 - Present (8 ans 10 mois)

Issy-les-Moulineaux, Île-de-France, France

Barreau Pénal International (www.bpi-icb)

Président

janvier 2015 - février 2017 (2 ans 2 mois)

Conseil national des barreaux - les avocats

23 ans

Directeur du Pôle Juridique

2003 - 2015 (12 ans)

Paris et périphérie

Juriste chargé des questions internationales

1992 - 2003 (11 ans)

Région de Paris , France

Université Paris-Sud

Chargé d'enseignement

1992 - 2013 (21 ans)

Paris et périphérie

Enseignement du Droit constitutionnel et du Contentieux constitutionnel.

Formation

Université de Nantes

DEA de droit public, Droit administratif - Contentieux constitutionnel - Droit international - Droit européen · (1985 - 1990)